



Plateforme nationale de lutte contre la manipulation des compétitions sportives

Communication relative au match de football **Poiré-sur-Vie Vendée Football / ES Viry-Châtillon (3-1)**

Communiqué de presse du 21 février 2017

Dans un article publié ce lundi 20 février par le journal Mediapart, une source anonyme affirme que plusieurs membres du Club de *l'Entente Sportive Viry-Châtillon* (CFA) auraient parié sur leur propre défaite lors du match des 32^{ème} de Finale de la Coupe de France les opposant le 7 janvier 2017 à l'équipe de *Poiré-sur-Vie Vendée Football* (DH).

Le samedi 7 janvier à 12h45, la Française des Jeux a signalé à la Plateforme nationale de lutte contre la manipulation des compétitions sportives des éléments atypiques concernant ce match.

En conséquence, suivant la procédure en cours depuis l'Euro 2016, une alerte a été déclenchée pour permettre à tous les membres de la plateforme de procéder à des vérifications dont le contenu et les conclusions présentent un caractère confidentiel.

Afin de ne pas entraver d'éventuelles enquêtes et procédures disciplinaires ou judiciaires (si de tels faits étaient avérés), la Plateforme rappelle qu'elle ne communique pas et ne communiquera pas sur les rumeurs ou allégations entourant cette rencontre.

Contact presse ARJEL : 01 57 13 13 00 / presse (at) arjel.fr

Présentation de la Plateforme nationale de lutte contre la manipulation des compétitions sportives

Inaugurée le 28 janvier 2016 par Thierry Braillard, Secrétaire d'État aux Sports, la plateforme nationale de lutte contre la manipulation des compétitions sportives regroupe la Direction des Sports, le Service central des courses et Jeux, le parquet financier, la nouvelle agence française anti-corruption, la Direction du Budget, Tracfin, l'Autorité de Régulation des Jeux en ligne, le Comité national olympique et sportif français et la Française des Jeux, au titre de son monopole dans le réseau physique. Elle travaille également étroitement avec les fédérations sportives et les syndicats de joueurs.

La plateforme nationale est divisée en deux formations. Une formation de coordination, sous la responsabilité de la Directrice des Sports et une formation de surveillance opérationnelle, dirigée par le Président de l'ARJEL. C'est cette seconde formation qui recueille et analyse les éléments concernant de possibles manipulations sportives et définit les niveaux d'alerte.

Niveau d'alerte	Description	Procédure
Alerte jaune	<ul style="list-style-type: none"> - Anomalie dans les cotes ou les mises. - Rumeurs concernant une manipulation. 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Plus d'information est nécessaire.</u> - Possibilité d'échanges bilatéraux avec d'autres membres de la plateforme nationale et les opérateurs.
Alerte orange	<ul style="list-style-type: none"> - L'anomalie demeure inexplicée. - Information par un lanceur d'alerte. - Accusations sérieuses par les médias. - Informations précises du mouvement sportif concernant une manipulation. 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Le risque de manipulation est grand mais des éléments supplémentaires sont nécessaires.</u> - L'alerte est orange est transmise à la plateforme nationale et aux autres plateformes nationales. - Les autres partenaires peuvent aussi être alertés (Europol, Interpol, CIO, etc.).
Alerte rouge	<ul style="list-style-type: none"> - Une tentative de manipulation est en cours ou a eu lieu de manière certaine. 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Rassemblement des preuves pour les besoins de l'enquête.</u>

En 2016, 31 alertes ont été déclenchées par la plateforme nationale. 28 alertes jaunes, 2 alertes orange et 1 alerte rouge.

La plateforme nationale se met au service des organisateurs de grands événements sportifs internationaux organisés en France pour les préserver d'éventuelles manipulations.

La plateforme française s'inscrit dans un réseau international de plateformes nationales lancé à Copenhague en juillet 2016, sous l'égide du Conseil de l'Europe, dans le cadre de la Convention de Macolin et travaille étroitement avec le Comité international Olympique, les grandes fédérations sportives internationales, Europol, Interpol et les opérateurs et régulateurs de paris sportifs internationaux ainsi qu'avec les loteries membres du Global Lottery Monitory System (GLMS).